ETAT DE NOTIFICATION DES BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES 1259 TEOM - I

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE INSTITUEE PAR L'EPCI

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 521 LEFF ARMOR COMMUNAUTE

Bases exonérées sur délibération : 1 000 135

Pas de plafonnement institué : >>>>>>>

Coefficient : >>>>>>>

Bases définitives de l'année précédente : 25 859 947

Bases prévisionnelles d'imposition : 26 297 717

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
ZONE UNIQUE	26 297 717	15,10%	3 970 955€

A ST-BRIEUC, le 18 mars 2026

Pour la Direction des Finances Publiques,

PHILIPPE GABRIAGUES

A Lanvollon, le 18/03/26

Le Président,

LEFFARMOR
Moulin de Blanchardeau
CS 60036 - 22290 LANVOLLON
02 96 70 17 04 - accueil@leffarmor.fr

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260318-CC_2026_25A-DE